



Numéro 72



12 mars 2019

Les syndicats Solidaires et CGT des Douanes de Bourgogne nous ont indiqué vouloir déclencher des actions sociales ces prochains jours dans la région afin d'alerter sur leur conditions de travail devenues selon eux « intolérables ».

Administration régaliennne rattachée au Ministère des Finances, la douane est la police des marchandises. Contrôle et régulation des flux commerciaux, soutien et conseil aux entreprises, lutte contre l'évasion fiscale (estimée à 80 milliards d'euros), le travail dissimulé, la pollution, les trafics d'armes, de contrefaçons, de stupéfiants, d'espèces animales, elle est également associée au recueil d'informations dans le cadre de la lutte anti-terroriste auprès des services de renseignement. La Douane est aussi garante des rentrées fiscales de l'Etat, puisque 15% des recettes sont recouvrées par les services des Douanes.

Voilà 25 ans que la douane est soumise aux réformes incessantes. A chaque fois, les mêmes corollaires: Fermeture d'implantations douanières (bureaux et brigades), centralisations et destructions d'effectifs. Sur les 20 dernières années, 6000 emplois ont été supprimés, soit 30 % de la masse salariale, c'est unique pour une même administration! Sur la même période, en Bourgogne, 7 services ont fermé. A ce jour, la brigade de Chalon/Saône est en sursis grâce à un recours devant le tribunal administratif déposé par la CGT, mais sa fermeture est à nouveau à l'ordre du jour. Idem pour les bureaux de dédouanement d'Auxerre et Chalon. Concernant les effectifs, la saignée continue (encore -5 agents pour 2019) malgré les sous-effectifs déjà alarmants au sein de presque tous les services de l'interrégion. Le manque de moyens humains se traduit par une grande souffrance au travail, et par l'abandon pur et simple de la mission de contrôle dans plusieurs sites. Les centralisations et inter régionalisations impactent négati-

vement les agents mais aussi les opérateurs qui voient leurs procédures se complexifier et la disparition de leurs interlocuteurs de proximité. A peine créés, certains services sont déjà voués à disparaître : ainsi, les Recettes Interrégionales, nées de la fusion des Recettes Régionales, pourraient bientôt voir leur mission de recouvrement confiée à une agence nationale privée. Tant pis pour les agents de la Recette régionale de Franche Comté qui avaient fait le choix de suivre leur emploi à la RI de Dijon !

C'est une voie qui ne peut être suivie, car in fine, la Douane, en manque de moyens humains et financiers, n'est tout simplement plus en capacité d'assurer ses missions.

Bourgogne

Darmanin et le DG se félicitent chaque année du bilan de la douane. Ce dont ils ne se vantent pas, c'est qu'à l'heure actuelle, 99 % des marchandises qui entrent sur le territoire ne sont pas contrôlées. Sur 5 millions de jouets contrôlés, plus d'un million sont non conformes, parmi lesquels 53 000 sont considérés comme dangereux. En réalité, si la Douane continue à enregistrer d'excellents résultats, c'est tout simplement parce que les trafics explosent dans tous les domaines !

Les douaniers de Calais et de Dunkerque ont lancé un mouvement national de protestation depuis la nuit du dimanche 3 mars 2019

Lors d'une large consultation des collègues de leur direction, ils ont établi une liste de revendications : Augmentation de l'Allocation Complémentaire de Fonction, de l'Indemnité Mensuelle de Technicité, de l'Indemnité de

Risque, des heures de nuit, des jours fériés, l'abrogation de la journée de carence, la prise en charge par l'employeur d'au moins 50% de la cotisation de mutuelle, comme cela est une obligation dans le secteur privé...

A cause du gel du point d'indice et de l'inflation, le salaire d'un agent de catégorie C en Douane a perdu 200 euros, et les cas de surendettement ont été multipliés par 10 ces dernières années chez les douaniers ! La réforme des retraites, telle qu'elle se présente, débouchera sur une baisse radicale des pensions ! Assez de sacrifices !

Les revendications qui sont à l'origine du mouvement actuel (improprement attribué aux inquiétudes liées au Brexit, qui n'est que la goutte qui fait déborder le vase), nous les portons depuis des années dans les instances et lors de nos nombreuses manifestations, et n'avons obtenu que du mépris. Les douaniers se sont jusque-là adaptés à chaque réforme, souvent dans la douleur, sans jamais aucune reconnaissance, maintenant ça suffit !

Partout sur le territoire, les douaniers expriment en ce moment leur ras-le-bol, que ce soit par la grève (un préavis est lancé par l'intersyndicale douanière depuis le 8 mars et jusqu'au 5 avril) ou par des actions de contrôles poussés, comme dans les aéroports, les péages ou les points frontière. Localement, les représentants du SNAD CGT et de Solidaires ont d'ores et déjà appelé l'ensemble des person-

nels de l'inter région de Dijon (Bourgogne, Franche-Comté, Centre Val de Loire) à rejoindre le mouvement de protestation actuel. Des actions sont déjà en cours dans différents bureaux et brigades, et cela n'est qu'un début si la colère douanière n'est pas entendue. Les représentants de l'intersyndicale doivent rencontrer le Ministre le 12 mars.

Nous demandons que cesse le démantèlement du réseau douanier, et que l'utilité sociale, économique et environnementale de la Douane soit reconnue. Nous demandons que l'argument de "budget contraint" ne préside plus aux choix gouvernementaux s'agissant d'une administration régaliennne et garante de la sécurité publique.

Plus largement, nous nous opposons à la destruction du service public et du statut du fonctionnaire, qui garantissent l'intérêt général. La sécurité, l'éducation, la santé, la culture... sont des biens fondamentaux, pas des marchandises ! Le service public est le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas, il est donc primordial de le préserver !



Eurostar : Des perturbations à prévoir tout le mois de mars

Adeptes du train pour vos trajets entre la France et le Royaume-Uni, vos voyages risquent d'être perturbés au mois de mars. Depuis une semaine, les douaniers français de Calais et Dunkerque ont entamé une « grève du zèle », demandant plus de moyens pour effectuer les contrôles supplémentaires liés au Brexit.

Un à trois trains sont supprimés chaque jour jusqu'au 30 mars entre Paris et Londres dans les deux sens. Le site internet Eurostar est mis à jour très régulièrement pour informer les voyageurs de leurs conditions de voyage. L'entreprise ferroviaire est également active sur Twitter.

Ce mardi matin, Gérald Darmanin, ministre français de l'Action et des Comptes publics rencontre les organisations syndicales des douanes. Parmi leurs revendications : une hausse des effectifs et la mise en place d'une « prime Brexit ».

Frontière Suisse

Blocage aux douanes: des kilomètres de bouchons à la frontière

Ils ont dû être patients les automobilistes qui ont voulu passer la frontière lundi 11 mars ! Après un premier mouvement de blocage samedi 9 mars, les douaniers ont remis ça lundi après-midi. A 17h, il y avait près de 15 kilomètres de bouchon et 1 heure d'attente sur toute la frontière. A 17h30, les chiffres montaient à 20km et 1h30 !

Depuis la frontière et jusqu'à Genève centre et l'aéroport, tout était paralysé.

Cette opération coup de poing fait suite à un mouvement initié par les douaniers du nord de la France concernant l'impact du Brexit sur leurs conditions de travail.

Revalorisation des heures de travail, plus d'effectifs, prise en charge de 50 % de la mutuelle, prime de vie chère de 300 €, font partie des revendications reprises en local par l'intersyndicale du Léman.



leGessien.fr



Orly



Le mouvement continue à Orly...

Roissy

À Roissy, l'action a commencé ce matin au T1 et sur les pistes...





Rencontre avec le Ministre G.Darmanin

Communiqué de l'intersyndicale

A la demande des organisations syndicales, le ministre a reçu l'ensemble des représentants du personnel ce matin.

Le ministre semble entendre la colère des agents en mouvement depuis le 04 mars.

Il propose :

- Une enveloppe de 14 millions pour le régime indemnitaire soit une moyenne de 70 euros bruts pour tous les agents et par mois, sous forme d'ACF pour les OP/CO et IR pour les SU dès le 01 juillet.
- D'engager un travail sur la suppression des bornes de la bonification retraite et demande un délai de 3 mois pour en mesurer l'impact budgétaire et le chemin législatif pour y parvenir. Réponse sur le sujet première semaine de juin.
- L'ouverture d'un cycle de discussions sur les conditions de travail, locaux, habillements, équipements et charge de travail AG/CO et SU. Réponse concrète sous 3 mois.

Ces négociations engagées aujourd'hui doivent se poursuivre sur 15 jours pour aboutir à un accord.

Le ministre attend une réponse des organisations syndicales pour demain 12 heures.

Suite à ce communiqué le mouvement s'est durci dans le calaisis...

Calais

Toulouse

Aéroport de Blagnac ce matin...



Pour suivre l'actualité en temps réel... c'est [ici](#) !

La lutte continue...!

